



L'atome pour la paix

الوكالة الدولية للطاقة الذرية

国际原子能机构

International Atomic Energy Agency

Agence internationale de l'énergie atomique

Международное агентство по атомной энергии

Organismo Internacional de Energia Atómica

Vienna International Centre, PO Box 100, 1400 Vienna, Austria

Phone: (+43 1) 2600 • Fax: (+43 1) 26007

Email: Official.Mail@iaea.org • Internet: <http://www.iaea.org>

In reply please refer to: **J0-TM-52159**

Dial directly to extension: (+43 1) 2600-26424

Le Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) présente ses compliments aux ministères des affaires étrangères des États Membres de l'AIEA et a l'honneur de leur demander de porter à l'attention des autorités gouvernementales compétentes la **réunion technique sur l'évaluation des cybermenaces dans les installations nucléaires**, qui se tiendra du **9 au 12 février 2016** au Siège de l'AIEA, à Vienne (Autriche).

La réunion a pour objet d'offrir un cadre mondial pour la discussion et l'échange d'informations concernant les bonnes pratiques et les méthodes d'évaluation de la cybermenace et de prise en compte de cette menace dans les programmes de sécurité nucléaire au niveau d'un État ou d'une installation. Les adversaires continuent à développer et à améliorer leurs cybercapacités. Des méthodes sont nécessaires pour aider à caractériser et à analyser la menace, y compris les capacités, la motivation et les tactiques probables.

Des évaluations précises de la menace sont essentielles à l'élaboration d'un document sur la menace de référence qui servira à mettre au point et à tester des systèmes de protection, ainsi qu'à effectuer une évaluation réglementaire. Les trois grands thèmes qui seront examinés au cours de cette réunion sont les suivants :

- méthodes d'évaluation de la cybermenace pouvant être appliquées dans le domaine de la sécurité nucléaire ;
- méthodes et bonnes pratiques dans le domaine de la sécurité informatique dans les installations nucléaires pour protéger celles-ci des cybermenaces internes ; et
- méthodes et bonnes pratiques pour la prise en compte de considérations relatives à la cybermenace dans la menace de référence.

Les représentants des États Membres sont encouragés à faire des exposés sur les bonnes pratiques et les enseignements tirés concernant les sujets mentionnés ci-dessus.

Si la réunion vise essentiellement à favoriser la discussion et l'échange d'informations entre les États Membres, ses résultats pourraient servir de base aux documents d'orientation de l'AIEA sur la sécurité informatique en cours d'élaboration ainsi que dans ceux qui seront élaborés à l'avenir.

De plus amples informations sur la réunion figurent dans la notice d'information ci-jointe.

La réunion se tiendra en anglais.

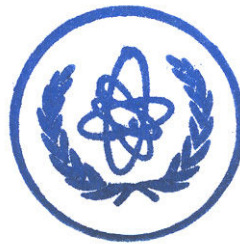
Les États Membres sont invités à proposer un ou plusieurs participants. La réunion s'adresse à des personnes chargées d'élaborer ou d'évaluer les évaluations de la cybermenace et/ou les menaces de référence pour les installations nucléaires. Les participants doivent avoir une expérience ou des connaissances techniques de base dans un de ces domaines ou dans les deux. Les États Membres sont vivement encouragés à proposer des femmes qualifiées.

L'AIEA n'est normalement pas en mesure de prendre à sa charge les frais de voyage et autres dépenses des participants à la réunion. Elle dispose toutefois de fonds limités pour payer une partie de ces frais pour certains participants. Cette aide peut en principe être accordée, sur demande expresse, à un participant par pays, à la condition que, de l'avis de l'AIEA, celui au nom duquel elle est demandée apporte une contribution importante à la réunion. La demande d'aide financière devra être faite au moment de la demande de participation.

Il convient de noter que l'AIEA ne verse aucune compensation en cas d'endommagement ou de perte d'effets personnels. Par ailleurs, elle ne prend pas à sa charge l'assurance maladie des participants aux réunions, ateliers ou cours, ni des consultants. Il est donc recommandé de s'assurer à titre individuel. Toutefois, l'AIEA prend à sa charge une assurance couvrant les accidents et les maladies clairement imputables aux travaux exécutés pour son compte.

Les propositions de noms de participants devront être adressées par les voies officielles habituelles, au plus tard le **22 décembre 2015**, à l'attention du secrétaire scientifique de la réunion, M. Donald Dudenhoeffer, Division de la sécurité nucléaire, Département de la sûreté et de la sécurité nucléaires, AIEA, Centre international de Vienne, B.P. 100, 1400 Vienne (Autriche) (tél. : +43 1 2600 26424, fax : +43 1 26007, mél. : D.Dudenhoeffer@iaea.org), avec copie à la coordonnatrice administrative de la réunion, M^{me} Camilla Semper (mél. : C.Semper@iaea.org). Le nom complet et les coordonnées détaillées (adresses postale et électronique et numéros de téléphone et de fax) des personnes proposées devront être indiqués.

Le Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique saisit cette occasion pour assurer les ministères des affaires étrangères des États Membres de l'AIEA de sa très haute considération.



12 novembre 2015

Pièces jointes (en anglais seulement) : Notice d'information

Formulaire de demande de participation